AIMER

HISTOIRE & INSTITUTIONS,
ÉCONOMIE,
RELATIONS INTERNATIONALES,
VENIR EN PRINCIPAUTÉ

ÉDITION 2015

monaco.

visitmonaco.com

BIENVENUE À MONACO !

Son histoire liée depuis sept cents ans à la famille Grimaldi a peu à peu placé la Principauté au cœur du monde, notamment depuis le règne du Prince Rainier III et celui de son fils S.A.S. le Prince Albert II. Membre de l'Organisation des Nations Unies et du Conseil de l'Europe, Monaco, facilement accessible depuis le monde entier, est un état prospère à l'économie florissante et au rayonnement international incontestable.

SOMMAIRE

02 **LA PRINCIPAUTÉ EN UN COUP D'ŒIL**
GÉNÉRALITÉS
- Tour d'horizon 4/5

06 **UN PASSÉ SÉCULAIRE**
HISTOIRE
- Chronologie et faits marquants 7/9

10 **AU CŒUR DE L'ÉTAT MONÉGASQUE**
LES INSTITUTIONS
- L'organisation politique et administrative 10
- Les assemblées constituées 10
- Les assemblées élues 11
- Autres organismes 13
- L'organisation législative 13
- L'organisation judiciaire 13

14 **UN RÔLE À PART DANS LE MONDE**
PRÉSENCE INTERNATIONALE
- Représentation diplomatique 15
- Coopération internationale 16
- Médias 17

18 **DYNAMISME ET INNOVATION**
ÉCONOMIE
- Le commerce 18
- Les services 18
- L'industrie 18
- Le tourisme de loisirs 18
- Le tourisme d'affaires 20

22 **EN ROUTE VERS LA PRINCIPAUTÉ**
MOYENS D'ACCÈS
- En voiture 23
- En camping car 23
- En bus 23
- En train 24
- En bateau 24
- En avion 25
- Transferts depuis l'aéroport 25

Liste des Ambassades et Consulats en pages 26/27.

Les informations contenues dans cette brochure sont susceptibles de modifications.

LA PRINCIPAUTÉ EN UN COUP D'ŒIL

GÉNÉRALITÉS

«Si la Principauté ne saurait se résumer en quelques chiffres et faits, ces quelques informations permettent toutefois d'avoir un premier aperçu.»

TOUR D'HORIZON

Les 195 hectares (1,95 km^2) du territoire monégasque sont répartis en sept quartiers : le Rocher, centre historique de la ville ; Fontvieille gagné sur la mer au XX^e siècle ; le Jardin Exotique situé sur les hauteurs ; La Condamine autour du port ; Monte-Carlo avec le Casino en son cœur ; la Rousse jusqu'à la frontière orientale ; le Larvotto en bord de mer.
La population s'élève à près de 37 800 résidents dont 8 951 Monégasques. Des quelque cent vingt-cinq nationalités différentes vivant à Monaco, près de 28 % sont français.

La langue officielle est le français mais destination internationale oblige, l'italien et l'anglais sont généralement compris et parlés. La langue traditionnelle monégasque est un dialecte utilisé encore par certains « anciens » et dont l'étude est obligatoire dans les écoles.
L'unité monétaire est l'euro.
La religion catholique est religion d'Etat mais la liberté de culte est garantie par la Constitution.
La devise princière est « Deo Juvante » (avec l'aide de Dieu).

LES FÊTES ET TRADITIONS MONÉGASQUES

27 janvier :
Fête de la Sainte-Dévote, patronne de la Principauté.
Accueil des reliques et Messe Pontificale en la cathédrale suivie de la procession solennelle sur le Rocher (bénédictions du Palais, de la ville et de la mer).
La veille, procession jusqu'en l'église Sainte Dévote et embrasement d'une barque symbolique.

23 et 24 juin :
Feux de la Saint-Jean avec danses et chants folkloriques autour d'un feu de joie allumé le premier jour Place du Palais et le lendemain Place des Moulins.

9 août :
La Saint-Roman avec un bal dans les jardins Saint-Martin.

19 novembre : Fête Nationale.

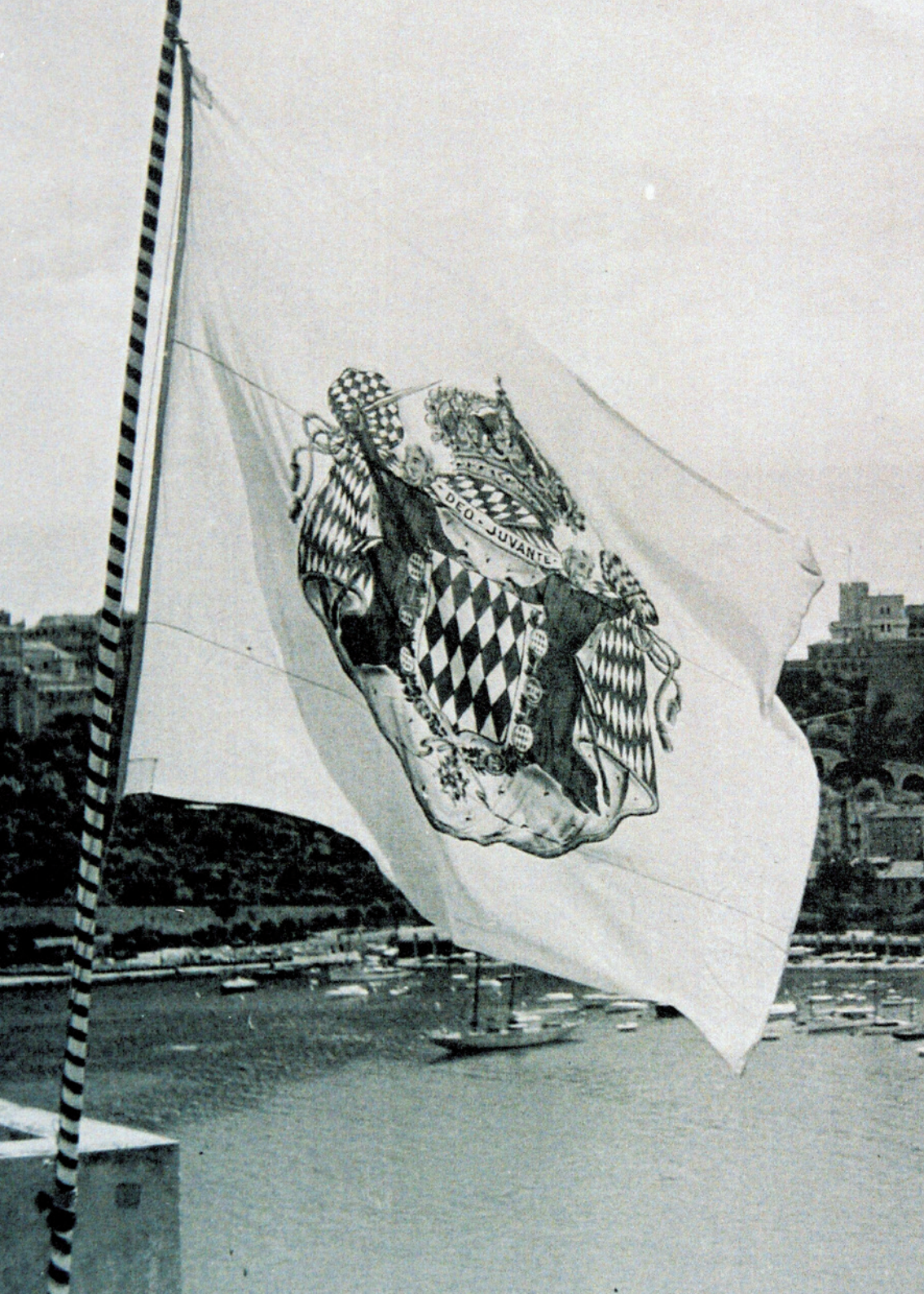
DEO · JUVANTE

UN PASSÉ SÉCULAIRE
HISTOIRE

Le nom de Monaco apparaît dès la haute Antiquité mais c'est véritablement en 1297, avec l'arrivée de la dynastie des Grimaldi, que l'histoire de la Principauté commence. Plus de sept cents ans plus tard, le Prince Albert II poursuit toujours l'œuvre de ses illustres ancêtres. Voici quelques dates à retenir.

HAUTE ANTIQUITÉ
Le Rocher de Monaco et son port naturel servent de refuge aux populations primitives puis aux navigateurs venant d'Orient.

VI^e SIÈCLE AVANT J.-C.
Le Rocher est habité par la tribu ligure des Monoïkos, qui donneront, selon toute vraisemblance, le nom de Monaco.

122 AVANT J.-C.
Les Romains s'installent en Provence et Monaco se trouve en Gaule narbonnaise. Jules César partira de Monaco pour aller combattre en Grèce.

7 AVANT J.-C.
Le Trophée d'Auguste est construit à La Turbie en l'honneur du triomphe des campagnes romaines.

A PARTIR DU V^e SIÈCLE
La région est ravagée par des invasions barbares jusqu'en l'an 972 où le comte de Provence écrase les Sarrasins, marquant ainsi le début d'une ère nouvelle.

1162
L'empereur Frédéric Barberousse accorde la domination maritime de la région à la République de Gênes.

JUSQU'EN 1419
Le Rocher est l'enjeu de luttes entre les deux grands partis de Gênes : les Gibelins (partisans de l'empereur) et les Guelfes (fidèles au pape). C'est pendant cette période (en 1215) que les Gibelins construisent un château à l'emplacement du Palais actuel.

8 JANVIER 1297
Le Guelfe François Grimaldi, déguisé en moine, se serait emparé par ruse de la forteresse. Le souvenir de cet épisode est aujourd'hui visible sur le blason des Grimaldi tenu par deux moines brandissant une épée.

1346 ET 1355
Charles I^er Grimaldi constitue le domaine de la Principauté en acquérant les seigneuries de Menton et de Roquebrune.

1489
Le roi de France Charles VIII et le duc de Savoie reconnaissent "les libertés" de Monaco.

1512
Le roi de France Louis XII reconnaît la souveraineté de Monaco.

1524
Monaco passe sous la protection de l'Espagne, qui reconnaît la souveraineté de Monaco, de même que le Pape.

5 AOÛT 1529
Charles Quint séjourne à Monaco avant d'aller recevoir, en Italie, la couronne impériale, des mains du pape.

1612
Honoré II, Seigneur de Monaco, prend le titre de Prince.

14 SEPTEMBRE 1641
Honoré II et le roi de France Louis XIII signent le traité de Péronne. Les Espagnols sont chassés au profit de l'alliance française. En contrepartie de la perte des avantages donnés par l'Espagne, le prince de Monaco reçoit le duché de Valentinois, le comté de Carladès et le marquisat des Baux avec la seigneurie de Saint-Rémy-de-Provence.

1698
Louis I[er] est choisi comme ambassadeur de France près le Saint-Siège, par son parrain, le roi de France Louis XIV.

1793
La Principauté est réunie au territoire de la République française sous le nom de Fort d'Hercule, simple commune des Alpes-Maritimes. La famille princière est arrêtée, ses biens dispersés et le Palais transformé en dépôt de mendicité.

30 MAI 1814
Le traité de Paris rétablit les Grimaldi dans tous leurs droits.

20 NOVEMBRE 1815
Un second traité de Paris place Monaco sous la protection du roi de Sardaigne.

20 MARS 1848
Menton et Roquebrune se proclament villes libres et indépendantes sous la protection du roi de Sardaigne.

1856
Concession du monopole des jeux.

2 FÉVRIER 1861
Charles III abandonne à la France ses droits sur Menton et Roquebrune. La nouvelle Principauté affirme alors une totale et définitive indépendance.

1863
Création d'une nouvelle Société des Bains de Mer par François Blanc. Ouverture d'un casino sur le plateau des Spélugues.

1865
Suite à un accord, les territoires français et monégasque, y compris leurs eaux territoriales, forment une union douanière.

1[er] JUIN 1866
Par une ordonnance souveraine, le plateau des Spélugues est renommé Monte-Carlo.

1869
Les habitants de la Principauté sont exonérés des contributions foncières, personnelles et mobilières et de l'impôt des patentes.

1879
L'Opéra de Monte-Carlo, conçu par Charles Garnier, est inauguré.

1881
Création officielle du drapeau national, rouge et blanc.

1906
Le Prince Albert I[er], connu pour ses expéditions scientifiques menées sur les mers du monde entier, fonde l'Institut Océanographique.
On doit également à ce Prince savant la création du Musée anthropologique en 1902, la fondation à Paris de l'Institut de Paléontologie humaine en 1910, la construction du Musée océanographique entre 1898 et 1910, l'initiative du Jardin exotique, inauguré en 1933, et la constitution de la Commission Internationale pour l'Exploration Scientifique de la Mer Méditerranée en 1919.

1911
Monaco se dote de sa première constitution. Le Rallye automobile de Monte-Carlo voit le jour et les ballets russes de Serge de Diaghilev font leurs premières représentations.

1918
A la faveur d'un traité, la France s'engage à défendre l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de Monaco. En contrepartie, la Principauté garantit qu'elle exercera ses droits de souveraineté en conformité avec les intérêts français.

1923
Naissance du Prince Rainier III, fils de la Princesse Charlotte et du Prince Pierre de Polignac.

1929
Premier Grand Prix Automobile de Monaco.

1948
La Croix-Rouge Monégasque est créée.

1949
Le Prince Rainier III succède à son grand-père le Prince Louis II.

1956
Le Prince Rainier III épouse l'actrice américaine Grace Kelly.

1960
Le Centre Scientifique de Monaco pour l'étude de la radioactivité marine, la météorologie, la sismologie et la microbiologie marine est fondé.

17 DÉCEMBRE 1962
Une nouvelle Constitution devient la loi fondamentale de l'État.

1963
Une convention fiscale et de nouveaux accords d'assistance administrative mutuelle avec la France prévoit un impôt sur les bénéfices pour certaines sociétés réalisant plus de 25 % de leur chiffre d'affaires hors de la Principauté. Par ailleurs, les Français installés en Principauté après le 13 octobre 1957 doivent désormais payer l'impôt français sur les revenus des personnes physiques.

14 SEPTEMBRE 1982
La Princesse Grace décède à la suite d'un accident de voiture.

28 MAI 1993
Monaco devient le 183e État membre de l'Organisation des Nations Unies.

2004
Monaco devient le 46e État membre du Conseil de l'Europe.

2005
Suite au décès de son père Rainier III le 6 avril, S.A.S. le Prince Albert II devient le souverain de la Principauté.

2006
La Fondation Prince Albert II de Monaco pour la protection de l'environnement est créée.

2008
Monaco figure parmi les États membres de l'Union pour la Méditerranée.

2009
Suite à de nombreux accords de transparence fiscale signés avec des pays du monde entier, Monaco figure sur la liste blanche de l'OCDE.

2011
Le Prince Albert II se marie avec Charlène Wittstock.

10 DÉCEMBRE 2014
Naissances de S.A.S. le Prince héréditaire Jacques et de S.A.S. la Princesse Gabriella.

LIVRES HISTORIQUES DISPONIBLES EN LIBRAIRIE:

ANNALES MONÉGASQUES
Revue d'histoire de Monaco publiée chaque année depuis 1977.
Éditions Archives du Palais

HISTOIRE DE MONACO
Thomas Fouilleron
Éditions D.E.N.J.S. (2010)

HISTOIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO
Léon-Honoré Labande
Éditions Archives du Palais (1957)

HISTOIRE DE MONACO
Jean-Baptiste Robert
Éditions P.U.F. (1997) / Collection Que sais-je ?

MONACO ET SES PRINCES
Alain Decaux
Éditions Perrin (1997)

HISTOIRE DE MONACO EN BANDE DESSINÉE
Marc Bourgne
Éditions Dargaud (1997)

LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO
Georges Grinda
Éditions Pedone (2005)

Page de gauche, de haut en bas : Le Guelfe François Grimaldi en 1297. Sculpture de Kees Verkade.

Portrait d'Honoré II (1597-1662), par Philippe de Champaigne (1651).

Le Prince Albert Ier (1848-1922) sur le pont de la seconde Princesse-Alice *(1899)*

De haut en bas : Le Prince Rainier III (1923-2005), en tenue d'apparat.

S.A.S. le Prince Albert II, photo officielle.

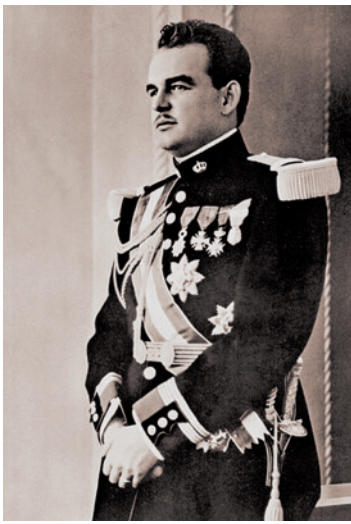

AU CŒUR DE L'ÉTAT MONÉGASQUE

LES INSTITUTIONS

La Constitution du 17 décembre 1962 est la loi fondamentale de l'État monégasque dont l'indépendance et la souveraineté sont reconnues par toutes les instances internationales.

L'ORGANISATION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE

Le chef de cet État défini comme monarchie héréditaire constitutionnelle depuis 1962 est le Prince souverain dont la succession s'opère dans la descendance directe et légitime, par ordre d'âge, avec priorité des descendants mâles au même degré de parenté. Pour certaines questions, le Prince est assisté d'assemblées constituées consultatives.

LES ASSEMBLÉES CONSTITUÉES

Le Conseil de la Couronne

Il est consulté sur certaines questions énumérées par la Constitution ou relatives aux intérêts de l'État.

Le Conseil d'État

Il donne son avis sur les projets de loi et d'ordonnance soumis à son examen par le Prince.

Le Conseil Économique et Social
Instituée en 1945, cette assemblée consultative donne un avis sur les questions d'ordre social, financier, touristique, commercial, industriel, qui intéressent la vie économique du pays.

La Commission Supérieure des Comptes
Elle assure le contrôle des comptes et la gestion budgétaire et financière de l'État, de la commune et des établissements publics.

LES ASSEMBLÉES ÉLUES
Le Conseil National
Ses vingt-quatre membres élus au suffrage universel direct pour cinq ans votent les lois et le budget.

Le Conseil Communal
Les quinze membres élus au suffrage universel direct pour quatre ans, organisés autour du maire et de ses adjoints, délibèrent sur les affaires de la Commune.

LE GOUVERNEMENT MONÉGASQUE
Le pouvoir exécutif est exercé, sous la haute autorité du Prince, par un Ministre d'État assisté d'un Conseil de Gouvernement.

Département de l'Intérieur
Il est en charge de la conduite des politiques publiques et des missions concernant la sécurité publique, l'instruction des dossiers de demande de carte de résident, de la sécurité civile, de l'éducation, de la jeunesse et des sports, de la culture, de la recherche, des relations avec les cultes, des relations avec la mairie et la coordination de l'organisation des manifestations. Il assure également la tutelle des associations, fédérations et fondations.

Département des Finances et de l'Économie
Il gère les politiques publiques des domaines suivants : budget, trésorerie, économie et commerce, tourisme, logement, domaine de l'État, contrôle des jeux, contrôle des circuits financiers, innovation et nouvelles technologies et services à caractère commercial.

Département des Affaires Sociales et de la Santé
Il doit conduire les politiques publiques concernant l'emploi, les relations du travail, la médecine du travail, les assurances sociales du secteur privé et du secteur public, la santé publique, l'action sociale, la famille, les personnes âgées et les personnes handicapées.

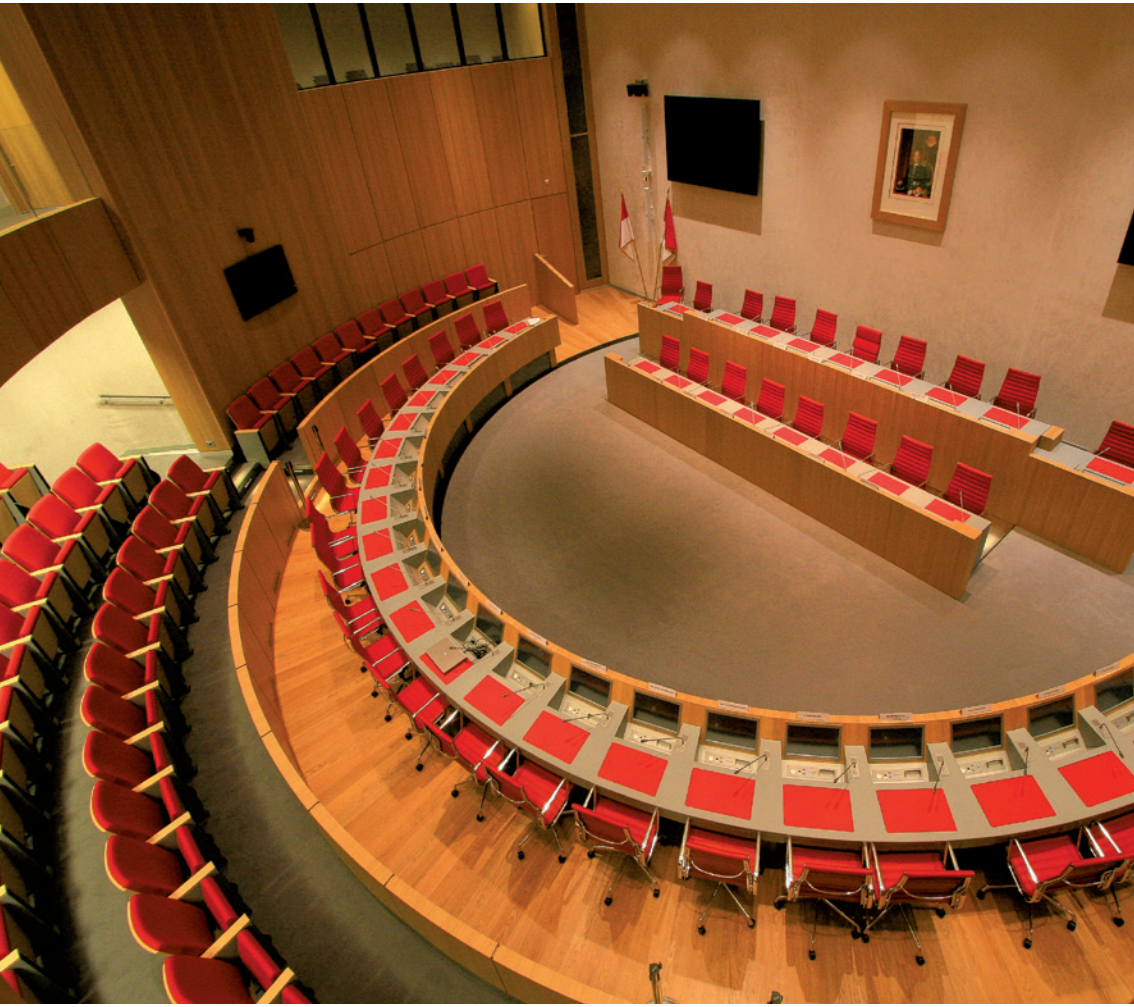

Le Conseil d'État, l'hémicycle

Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme
Il a des attributions réparties comme suit : équipements publics, urbanisme, constructions immobilières, environnement, aménagements urbains, espaces verts et cadre de vie, entretien du domaine de l'État, transports terrestres, maritimes, aériens, contrôle des concessions de service public.

Département des Relations extérieures
Il est en charge des sujets relatifs aux immunités, gestion diplomatique et affaires consulaires, aux affaires européennes, aux affaires internationales et multilatérales et à l'environnement international.

AUTRES ORGANISMES

Le Service d'Information et de Contrôle sur les Circuits Financiers (SICCFIN)
Il a pour mission de recueillir, analyser et transmettre les informations en lien avec la lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et la corruption.

Monaco Economic Board
Depuis plus de dix ans, l'Association a pour mission d'assurer la promotion des entreprises de Monaco en Principauté et à l'international. Pour optimiser le travail de l'Association, deux agences placées sous l'égide du Monaco Economic Board ayant un rôle fonctionnel, Monaco Chamber of Commerce et Monaco Invest, apportent une valeur ajoutée aux équipes en charge des pôles «développement et services aux adhérents » et « investissement et promotion ».

L'ORGANISATION LÉGISLATIVE

Le pouvoir législatif est exercé conjointement par le Prince et le Conseil National mais c'est au souverain que revient le droit d'initiative, le droit de sanction et de promulgation des lois. Les projets de lois sont préparés, au nom du Prince, par le Gouvernement avant d'être votés par le Conseil National.
Ce dernier peut également avoir le droit d'initiative législative.
L'exécution des lois est assurée dès lors qu'elles sont promulguées par le Prince. Elles sont ensuite publiées au Journal de Monaco afin d'être rendues applicables.

L'ORGANISATION JUDICIAIRE

Le pouvoir judiciaire appartient au Prince mais il en délègue le plein exercice aux cours et tribunaux qui rendent la justice en son nom mais en toute indépendance :
le Tribunal de Première Instance en matières civiles et commerciales, le Tribunal Correctionnel en matières pénales, la Cour d'Appel, le Tribunal Criminel (Cour d'Assises) en matières criminelles, la Cour de Révision (Cassation), le Tribunal Suprême pour les recours constitutionnels, le contentieux administratif et les conflits de compétence juridictionnelle.
Des juridictions spécialisées interviennent dans le règlement de certains conflits concernant la famille, le travail, les loyers, les baux commerciaux, l'expropriation.

MONACO, UN RÔLE À PART DANS LE MONDE

PRÉSENCE INTERNATIONALE

Avec ses ambassades et ses consulats à l'étranger et ses adhésions à de nombreuses organisations et institutions internationales et intergouvernementales, Monaco bénéficie d'un rayonnement mondial de premier ordre.

LA REPRÉSENTATION DIPLOMATIQUE

Au 15 juin 2015, seize ambassadeurs sont accrédités auprès de vingt-sept pays. Les ambassades se situent en France, en Italie (également accréditée en Croatie, Roumanie, Saint-Marin et Slovénie), en Allemagne (également accréditée en Autriche et Pologne), au Saint-Siège (également accréditée auprès de l'Ordre de Malte), en Belgique, en Espagne, aux Etats-Unis (également accréditée au Canada), en Suisse (également accréditée au Liechtenstein) et au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (également accréditée au Kazakhstan). Quatre ambassadeurs non résidents sont accrédités en Chine, en Australie, au Japon, en Inde, en Russie et au Portugal. Quatre de ces seize ambassadeurs sont représentants permanents de la Principauté et uniquement accrédités auprès de quatre grandes organisations internationales : l'ONU à New York, le Conseil de l'Europe à Strasbourg, l'UNESCO à Paris et l'Ordre de Malte. En Principauté, au 15 juin 2015, quatre-vingt-cinq ambassadeurs étrangers sont en fonction mais seuls trois d'entre eux (la France, l'Italie et l'Ordre Souverain et Militaire de Malte) résident à Monaco, les autres sont accrédités depuis Paris, Berlin, Andorre la Vieille, Saint-Marin, Malte, Genève et Bruxelles.

Le Prince Héréditaire Albert intervenant à la tribune de l' O.N.U. à New York - États-Unis, le 17 septembre 2002.

Entrée en 1993 à l'ONU, la Principauté est également membre de treize organisations spécialisées des Nations Unies parmi lesquelles l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour la Science, l'Education et la Culture), l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), l'AIEA (Agence Internationale de l'Energie Atomique) ou encore la FAO (Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture). Membre depuis 1970 de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), la Principauté a adhéré au fil des ans à de nombreuses organisations intergouvernementales comme l'OSCE (Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe), Interpol ou encore le Conseil de l'Europe dont elle est membre depuis 2004 ainsi qu'à de multiples organisations non gouvernementales. Par ailleurs, plus d'une dizaine d'organisations et d'organismes internationaux ont leur siège à Monaco à l'instar de l'OHI (Organisation Hydrographique Internationale), la CIESM (Commission Internationale pour l'Exploration Scientifique de la Mer Méditerranéenne) ou le LE-AIEA (Laboratoire de l'Environnement de l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique).

Voir liste des ambassades et consulats à Monaco et à l'étranger pages 27-28

LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Restant fidèle aux huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) adoptés par les Nations Unies en 2000, le Prince Albert II a, à plusieurs reprises, souhaité que Monaco soit un modèle en matière de solidarité internationale.
Le Gouvernement monégasque a ainsi fait de la lutte contre la pauvreté sa priorité d'intervention avec notamment pour objectifs la santé maternelle et infantile, la lutte contre les pandémies et les maladies négligées, la sécurité alimentaire, l'éducation, l'égalité des sexes et l'environnement durable.
C'est dans cette optique qu'a été créée en 2007 la Direction de la Coopération Internationale qui finance aujourd'hui une trentaine de projets dans plus d'une dizaine de pays avec un intérêt tout particulier porté au Burkina Faso, à Madagascar, au Maroc, au Burundi et à la Tunisie.

LES MÉDIAS

Le Gouvernement monégasque communique via le Centre de Presse de Monaco.

MONACO INFO
Ce programme télévisé produit par le Centre de Presse est accessible sur Internet sur www.monacochannel.mc et propose de retrouver chaque jour l'actualité de la Principauté en images.
CENTRE DE PRESSE DE MONACO
10 quai Antoine Ier
T. +377 98 98 22 22
www.gouv.mc

TMC
Créée en 1954, cette chaîne de télévision généraliste est devenue leader de la TNT.
6bis quai Antoine Ier
T. +377 93 15 14 15

RMC INFO
Descendante de la célèbre Radio Monte-Carlo, RMC Info, radio généraliste internationale, diffuse chaque jour un journal local et assure une retransmission intégrale de tous les grands événements sportifs monégasques.
Fréquence : 98.8 FM
10 quai Antoine Ier
T. +377 97 70 38 85

RADIO ETHIC
Web radio francophone, Radio Ethic est dédiée au développement durable, aux valeurs humaines et à la solidarité.
5 avenue Princesse Alice
T. +377 93 30 74 82
www.radioethic.com

RADIO MONACO
Radio musicale et culturelle monégasque diffusée également sur Internet en haut débit et en numérique.
Fréquence : 98.2 FM
7 rue du Gabian
T. +377 97 70 06 21
www.radio-monaco.com

RMC NETWORK
Radio musicale en langue italienne.
Fréquence : 106.8 FM
8 quai Antoine Ier
T. +377 97 97 66 66

RIVIERA RADIO
Radio musicale en langue anglaise qui propose également les informations générales de la BBC ainsi que des informations sur la Côte d'Azur.
Fréquence : 106.3 FM
10-12 quai Antoine Ier
T. +377 97 97 94 94
www.rivieraradio.mc

CHIK RADIO
Première radio diffusée en langue russe à Monaco parlant de l'actualité et proposant des interviews, des chroniques sur l'art, la mode et l'immobilier ainsi qu'un programme musical de qualité.
Fréquence: 103.6 FM
10 quai Antoine 1er
T.+377 97 97 55 88
www.chikmontecarlo.com

PRINCIPAUX
JOURNAUX FRANCOPHONES

MONACO MATIN
41 rue Grimaldi
T. +377 93 10 43 90
www.nicematin.com

MONACO HEBDO
27 boulevard d'Italie
T. +377 93 50 56 52
www.monacohebdo.mc

L'OBSERVATEUR DE MONACO
27 boulevard d'Italie
T. +377 97 97 59 56
www.lobservateurdemonaco.mc

LA GAZETTE DE MONACO
19 rue de la Turbie
T. +377 93 25 20 36
www.lagazettedemonaco.com

DYNAMISME ET INNOVATION

ÉCONOMIE

Commerce, services, tourisme, bâtiment et industrie sont les principaux domaines d'activité économique en Principauté.

LE COMMERCE

Le chiffre d'affaires généré par les quelques 732 commerces de détail et 400 commerces de gros représente près de 51 % du chiffre d'affaires de la Principauté.

LES SERVICES

Information, télécoms, transport, activités maritimes, banque, assurances, santé... Le secteur des services est extrêmement varié et en constante progression à l'instar du domaine de la santé qui emploie près de 3 727 personnes. En dehors du Centre Hospitalier Princesse Grace, des structures privées telles que le Centre Cardio Thoracique, l'IM2S (Institut Monégasque de Médecine et de Chirurgie sportive), le Monte-Carlo Life Check (premier centre médical d'Europe), le Centre d'Imagerie Médicale de Monaco, attirent une clientèle internationale. Pour ce qui est du secteur bancaire, les principaux établissements financiers étrangers sont représentés en Principauté. Avec au total 35 banques et 51 sociétés de gestion de portefeuille, ce sont 101 milliards d'actifs qui sont gérés.

L'INDUSTRIE

Non polluante, l'industrie à Monaco développe des activités très diverses : chimie, cosmétologie, transformation de matières plastiques, cartonnage, etc. Regroupées dans la zone de Fontvieille, plus d'une centaine d'entreprises emploient près de 3 087 personnes.

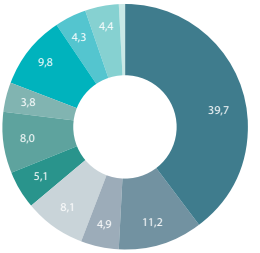

RÉPARTITION
CHIFFRE D'AFFAIRES 2014
PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS (%)

- **39,7 %** Commerce de gros
- **11,2 %** Commerce de détail
- **4,9 %** Tourisme
- **8,1 %** Industrie
- **5,1 %** Immobilier
- **8,0 %** Bâtiment
- **3,8 %** Transport
- **9,8 %** Sciences et Technologie
- **4,3 %** Services
- **4,4 %** Information et communication
- **0,6 %** Administration

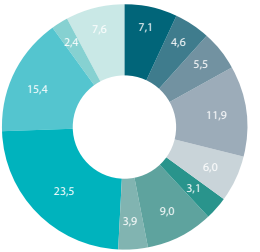

RÉPARTITION DE L'EMPLOI
AU 31-12-2014
PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS (%)

- **7,1 %** Finances
- **4,6 %** Commerce de gros
- **5,5 %** Commerce de détail
- **11,9 %** Tourisme
- **6,0 %** Industrie
- **3,1 %** Immobilier
- **9,0 %** Bâtiment
- **3,9 %** Transport
- **23,5 %** Sciences et Technologie
- **15,4 %** Services
- **2,4 %** Information et communication
- **7,6 %** Administration

LE TOURISME

Fer de lance de l'économie monégasque depuis 1866, l'activité touristique prend trois formes différentes : le tourisme de loisirs, le tourisme d'affaires et le tourisme de croisière et de plaisance de luxe en forte progression.

LE TOURISME DE LOISIRS

Destination bien-être par excellence, Monaco collectionne les hôtels prestigieux et les lieux d'exception entièrement dédiés aux soins du corps. La Principauté présente aussi parmi ses atouts touristiques nombre de musées, manifestations culturelles et sportives, salons, expositions, etc.

LE TOURISME D'AFFAIRES

De nombreuses structures, publiques ou privées, ont permis à la Principauté de devenir une destination de congrès de premier plan.

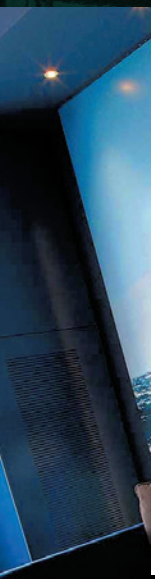

LES HÔTELS DE LA PRINCIPAUTÉ

Les 14 hôtels de Monaco proposent une offre de 2 500 chambres.

LES HÔTELS 5 ÉTOILES
Hôtel de Paris Monte-Carlo
Hôtel Hermitage Monte-Carlo
Hôtel Métropole Monte-Carlo
Monte-Carlo Beach

LES HÔTELS 4 ÉTOILES
Fairmont Monte Carlo
Le Méridien Beach Plaza
Monte-Carlo Bay Hotel & Resort
Port Palace

LES HÔTELS 3 ÉTOILES
Ambassador Monaco
Columbus Monte-Carlo
Novotel Monte-Carlo
Miramar

LES HÔTELS 2 ÉTOILES
Hôtel de France
Le Versailles

De haut en bas :
Le Monte-Carlo Beach
Le Monte-Carlo Bay Hotel & Resort

LES ÉTABLISSEMENTS DE CONGRÈS PUBLICS

GRIMALDI FORUM MONACO
Bâti en front de mer, il propose près de 35 000 m² de surfaces ingénieusement modulables permettant à plusieurs manifestations de coexister harmonieusement.
Les 3 auditoriums de 405, 800 et 1 800 places, les 10 000 m² d'espaces d'exposition, les 22 salles de réunion et les 2 espaces de restauration offrent une gamme de solutions appréciée des agences événementielles.
10 avenue Princesse Grace
T. +377 99 99 20 00
www.grimaldiforum.com

ESPACE FONTVIEILLE
Ce chapiteau de 49 mètres de diamètre peut recevoir jusqu'à 200 stands et accueillir plusieurs milliers de personnes par jour.
À la surface au sol couverte de 2 000 m² peut s'ajouter une surface d'exposition extérieure de 2 000 m².
5 avenue des Ligures
T. +377 92 05 26 00
www.chapiteau-monaco.com

ESPACE LÉO FERRÉ
Cette salle polyvalente de 1 500 m² située à Fontvieille dispose d'une scène modulable de 250 m².
25-29 avenue Albert II
T. +377 93 10 12 10
www.espaceleoferre.mc

LES ÉTABLISSEMENTS DE CONGRÈS PRIVÉS

SPORTING MONTE-CARLO
Situé sur la presqu'île du Larvotto, cet établissement peut rassembler plus de 1 500 personnes sur une superficie de 1 600 m² répartie sur deux salles non communicantes : la Salle des Étoiles et la Salle des Palmiers.
26 avenue Princesse Grace
T. +377 98 06 17 17
www.montecarlomeeting.com

SEA CLUB
CENTRE DE CONGRÈS
Tourné vers la Méditerranée, ce centre de 3 000 m² s'élève sur cinq niveaux et se compose de 14 salons allant jusqu'à 2 000 places et de 4 terrasses privatives.
22 avenue Princesse Grace
T. +377 93 30 98 80
www.lemeridienmontecarlo.com

Un grand nombre d'hôtels disposent également de salles équipées pour l'accueil des congressistes à l'instar du Port Palace, du Fairmont Monte Carlo, du Métropole Monte-Carlo, de l'Hôtel de Paris Monte-Carlo, de l'Hôtel Hermitage Monte-Carlo, du Monte-Carlo Bay Hotel & Resort, du Méridien Beach Plaza, du Novotel Monte-Carlo et du Columbus Monte-Carlo.

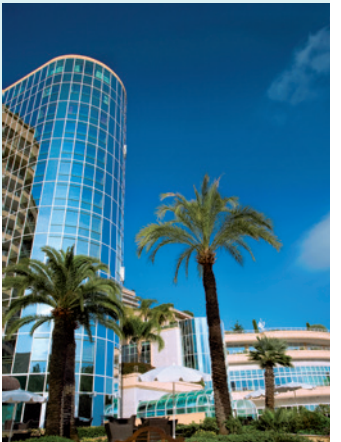

De haut en bas :
Le Grimaldi Forum
Le Sporting Monte-Carlo, La Salle des Étoiles
Le Meridien Beach Plaza, le Sea Club

EN ROUTE POUR LA PRINCIPAUTÉ

MOYENS D'ACCÈS

Que ce soit par terre, par mer, par air, ou par voie ferrée, tous les chemins convergent vers Monaco !

EN VOITURE

Depuis l'Italie
Par l'autoroute A8/E74/E80 et la sortie n°58 « Roquebrune – Monaco – La Turbie » ou par le bord de mer depuis Menton.

Depuis Nice, Cannes ou Saint-Tropez
Par l'autoroute A8/E74/E80 avec deux sorties au choix : la n°56 « Monaco – Cap d'Ail – Beausoleil » la n°57 « La Turbie – Roquebrune-Cap- Martin ».
De Nice partent trois routes panoramiques permettant de rejoindre Monaco : la Basse Corniche (D6098), la Moyenne Corniche (D6007) et la Grande Corniche (D2564).

Accès au Rocher
Seuls les véhicules monégasques et immatriculés dans les Alpes-Maritimes (sur présentation d'un justificatif de domicile) sont autorisés à se rendre sur le Rocher.
Les autres devront se rendre au parking des Pêcheurs.

EN CAMPING-CAR

Seul le parking des Écoles est prévu pour accueillir ce type de véhicules, en dehors des périodes de grandes manifestations.

EN BUS

Les autobus de la ligne 100 du réseau Lignes d'Azur circulent tous les jours entre Nice et Menton, via les six arrêts situés à Monaco : Cimetière, Place d'Armes, Princesse Antoinette, Monte-Carlo (Casino), Place des Moulins, St Roman.
Fréquence : toutes les 15 minutes du lundi au samedi entre 6h05 et 20h30 et toutes les 20 minutes les dimanches et jours fériés entre 6h et 21h.
Durée du trajet : 40 minutes depuis Nice et 30 minutes depuis Menton.
La ligne 100X emprunte l'autoroute depuis Nice pour se rendre à Monaco.
Fréquence : du lundi au vendredi entre 6h15 et 17h25 depuis Nice ; entre 7h05 et 18h30 depuis Monaco mais attention, les bus du matin partant de la Principauté suivent la même route que la ligne 100.
Durée du trajet : 30 minutes.

Noctambus N100
Les jeudi, vendredi, samedi, et veilles de jours fériés, la ligne N100 relie Nice à Menton, via Monaco.
Départ de l'aéroport de Nice : 22h, 23h30, 1h et 2h30.
Départ de Monaco : 23h40, 1h10, 2h40 et 4h10.

RÉSERVATION ET RENSEIGNEMENTS
Service des Parkings Publics
24 rue du Gabian
T. +377 98 98 88 24

TARIFS
Tarif sur lignes 100 et N100 : 1,50 €
Tarif sur ligne 100X : 4 €
Possibilité sur les lignes 100 et N100 d'effectuer une correspondance gratuite dans les 2h30.

LIGNES D'AZUR
T. +33 (0)800 06 01 06
www.lignesdazur.com
www.cg06.fr

GARE ROUTIÈRE DE MENTON
T. +33 (0)4 93 35 93 60

EN TRAIN

Tous les trains s'arrêtent en gare de Monaco/Monte-Carlo.
Un TGV par jour relie directement Paris à Monaco en six heures.
Plusieurs trains par jour relient Milan et Gênes à la Principauté via Vintimille et des trains de nuit rejoignent Strasbourg, Toulouse et Irun via Nice.
Les Trains Express Régionaux (TER) assurent la desserte des villes situées sur la côte entre Vintimille ou Menton à l'est et Cannes, Grasse ou Les Arcs à l'ouest.
En période de pointe (6h30 à 9h30 et 15h à 19h30), un train circule tous les quarts d'heure. Le reste de la journée, il faut compter un train toutes les demi-heures.
La gare de Monaco dispose de trois sorties principales : Monte-Carlo, Fontvieille et le port.
La gare de Monaco est accessible aux personnes à mobilité réduite pour lesquelles un accompagnement est mis en place sur simple réservation.

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS SNCF : 36 35
www.voyages-sncf.fr
www.gares-sncf.com

EN BATEAU

Avec ses deux ports de plaisance en eau profonde situés de chaque côté du Rocher, Monaco est facilement accessible en bateau.
Le Port Hercule permet l'amarrage de bateaux jusqu'à 130 mètres et sa digue offre un abri par tous les temps.
La Police Maritime veille en permanence sur la sécurité du port.
Le Port de Fontvieille peut accueillir environ 275 bateaux.
Aux portes de la Principauté, le port de plaisance de Cap d'Ail, avec ses 260 places dont 60 publiques, peut recevoir toutes les unités jusqu'à 65 mètres. Accueil, assistance et surveillance 24h/24 toute l'année.

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES PORTS DE MONACO
DIRECTION – CAPITAINERIE
6 quai Antoine I^er^
T. +377 97 77 30 00
F. +377 97 77 30 01
info@ports-monaco.com
www.ports-monaco.com
VHF : Canal 12
(Capitainerie Port Hercule)
VHF : Canal 9
(Capitainerie Port de Fontvieille)

CAPITAINERIE DU PORT DE CAP D'AIL
EXTRÉMITÉ CONTRE-JETÉE
T. +33 (0)4 93 78 28 46
F. +33 (0)4 93 41 98 29
VHF : Canal 9

EN AVION

L'aéroport Nice Côte d'Azur, deuxième plateforme aéroportuaire de France, relie directement la Riviera à près d'une centaine de destinations en France, en Europe, en Afrique du Nord, au Moyen-Orient et en Amérique du Nord.

RENSEIGNEMENTS
www.nice.aeroport.fr

TRANSFERT DEPUIS L'AÉROPORT

En bus

La ligne 110 de Lignes d'Azur assure la liaison directe entre les deux terminaux de l'aéroport et Monaco par l'autoroute A8 (45 minutes de trajet). Les départs de Nice ont lieu toutes les demi-heures à 15 et à 45 de chaque heure entre 8h45 et 22h (21h le week-end).
Depuis le Monte-Carlo Bay Hotel à Monaco, les bus partent toutes les demi-heures à 10 et à 40 de chaque heure de 7h40 à 19h40, un premier départ ayant lieu à 6h35.

TARIFS
ligne 110 :
Aller simple : 20 €
Aller/retour : 30 €
Aller simple moins de 26 ans : 15 €
Enfant (de 4 à 12 ans) : 5 €
Carnet de six voyages : 80 €

LIGNES D'AZUR
T. +33 (0)800 06 01 06
www.lignesdazur.com
www.cg06.fr

RÉSERVATION
www.niceairportxpress.com

En moto

Vous pourrez également rejoindre la Principauté en moto-taxi.

EASY MOOV
7j/7 – 24h/24 - T. 06 10 16 67 85
ou +33 (0)4 93 00 12 66
www.easy-moov.fr

RIVIERA XPRESS
T. 06 13 22 91 68
contact@rivieraxpress.fr
www.rivieraxpress.fr

En hélicoptère

L'aéroport de Nice est à sept minutes seulement de Monaco par la voie des airs.

HÉLI AIR MONACO
Héliport de Monaco – Fontvieille
T. +377 92 05 00 50
reservations@heliairmonaco.com
www.heliairmonaco.com

Ligne régulière
toutes les trente minutes.
Service de navettes gratuit
depuis l'héliport vers la ville.

TARIFS
Nice/ Monaco : 165 €
Monaco/Nice : 150 €
Aller/retour : 280 €

HÉLI SÉCURITÉ
T. +33 (0)4 94 555 999
contact@helisecurite.fr
www.helicopter-saint-tropez.com

TARIFS
750 € pour cinq personnes
850 € pour six personnes.

LES AMBASSADES
ET CONSULATS

AMBASSADEURS ÉTRANGERS RÉSIDANT À MONACO

FRANCE
S.E.M. Hadelin de la Tour du Pin
Chambly de la Charce
1 rue du Ténao - BP 45
T. +377 92 16 54 60
courrier@ambafrance-mc.mc
www.ambassade-france.com

ITALIE
S.E.M. Massimo Lavezzo Cassinelli
17 avenue de l'Annonciade
T. +377 93 50 22 71
ambasciata.montecarlo@esteri.it

ORDRE SOUVERAIN MILITAIRE HOSPITALIER DE SAINT-JEAN-DE-JÉRUSALEM, DE RHODES ET DE MALTE
S.E.M. Peter Murphy
31 avenue Princesse Grace
T. +377 97 70 67 30
pkmurphy@libello.com

CORPS CONSULAIRE ÉTRANGER EN PRINCIPAUTÉ DE MONACO

AFRIQUE DU SUD
M. Jacques Orecchia
26 bis bd. Princesse Charlotte
T. + 377 93 25 24 26

ALBANIE
Marquis Giuseppe Durazzo
49 rue Grimaldi
T. + 33 (0)6 61 10 71 34 /
+ 33 (0)6 69 27 13 14

ALLEMAGNE
M. Timm A. Bergold
27 boulevard Albert Ier
T. +377 97 97 49 65

AUTRICHE
M. Georg Weiner
M. Peter König
7 boulevard des Moulins
T. +377 93 30 23 00

BAHAMAS
Comte Niccolo Caissotti
Di Chiusano
31 avenue Princesse Grace 1/A4
T. +377 93 50 78 97

BELGIQUE
Mme Nancy Dotta-Van Tendeloo
4 avenue des Citronniers
T. +377 97 97 11 02

BOSNIE-HERZÉGOVINE
Mme Donatella Campioni
27 avenue Princesse Grace
T. +377 97 77 25 49

BRÉSIL
M. André de Montigny
13 boulevard des Moulins
T. +377 97 98 70 99

BULGARIE
M. Jean-Paul Carteron
41 avenue Hector Otto
T. +377 97 70 70 00

CANADA
M. Marc Devito
23 rue Emile de Loth
T. +377 97 70 62 42

CENTRAFRIQUE
(République de)
M. Luigi Ferrario
74 boulevard d'Italie
T. +377 97 77 15 44

CHILI
M. Paolo Tricotti
20 boulevard Rainier III
T. +377 97 98 21 96

CHYPRE
M. Sir Stelios Haji-Ioannou
14 quai Antoine Ier
T. +377 97 80 10 10

CÔTE D'IVOIRE
M. Jean-François Cullieyrier
17 avenue d'Ostende
T. +377 93 15 25 25

CROATIE
M. Jean Kerwat
20 avenue de Fontvieille
T. +377 92 05 59 45

DANEMARK
M. Philippe Orengo
74 boulevard d'Italie
T. +377 93 50 02 03

DJIBOUTI
Dr. Alain Gastaud
2 boulevard du Jardin Exotique
T. +377 93 50 92 96

DOMINICAINE (République)
Mme Elizabeth-Ann
Croesi-Notari
Europa
Place des Moulins
T. +377 93 30 29 14

EL SALVADOR (République d')
M. Rodolphe BERLIN
37 avenue des Papalins
T. +377 97 70 55 05

ESPAGNE
M. Michel Boeri
20 boulevard des Moulins
T. +377 93 30 24 98

ESTONIE
M. Mauro Serra
4 boulevard de France
T. (+377) 97 77 78 08

FINLANDE
M. Rainier Boisson
15 rue Louis Notari
T. +377 93 50 94 22

GABON
M. Riccardo Giraudi
74 boulevard d'Italie
T. +377 93 10 42 42

GRÈCE
M. Panayotis Touliatos
M. Georges Mathas
14 avenue de Grande-Bretagne
T. +377 93 25 76 55

GUATEMALA
M. Roland Melan
M. Luciano Garzelli
14 boulevard des Moulins
T. +377 92 16 54 00

GUINÉE
Mme Francine Grail
33 bd. Princesse Charlotte
T. +377 97 70 32 74

HONDURAS
Mme Janine Villeda
M. Franco Zanotti
1 rue Genêts
T. +377 97 97 70 69

ÎLES COOK
M. Franck Repetto
23 boulevard Albert Ier
T. +377 93 30 06 86

IRLANDE
M. Michaël William Joseph Smurfit
2 avenue Princesse Grace
T. +377 93 15 70 45

ISLANDE
M. Johannes Einarsson
34 quai Jean-Charles Rey
T. +377 92 05 90 15

JAMAÏQUE
M. Dieter Friedrich
14 quai Antoine Ier
T. +377 93 50 50 50

JAPON
M. Edmond Pastor
31 avenue Princesse Grace
T. +377 97 98 14 64

JORDANIE
M. Mohamed Tarif Al-Ayoubi
(Nommé le 24 Mai 1993)
Europa - Bloc B
Place des Moulins
T. +377 93 50 63 93

KAZAKHSTAN
M. Vladimir Semenikhin
2 chemin du Ténao
T. +377 97 77 13 70

LETTONIE
M. Jean-Claude Eude
25 boulevard de Belgique
T. +377 93 30 02 40

LIBAN
M. Moustapha El-Solh
7 rue du Gabian - Bureau 906
T. +377 92 05 36 05

LITUANIE
M. Alain Michel
21 boulevard de Suisse
T. +377 93 30 35 82

LUXEMBOURG
M. Edmond-Patrick Lecourt
4 boulevard des Moulins
T. +377 93 25 30 37

MACÉDOINE
M. Erik Joakim Borgsved
11 avenue Princesse Grace
T. +377 97 77 52 05

MADAGASCAR
M. Guy Ferreyrolles
M. Franck Ferreyrolles
41 avenue Hector Otto
T. +377 93 25 19 19

MALAWI
Mlle Tasha de Vasconcelos
29 boulevard d'Italie
T. +377 93 50 05 72

MALI
M. Omar Masoud
1 rue du Ténao
T. +377 97 77 12 99

MAROC
M. Willy Jean de Bruyn
31 avenue Princesse Grace
T. +377 97 77 28 84

MAURICE
M. Michel Gramaglia
9 avenue Princesse Alice
T. +377 92 16 58 92

MEXIQUE
Mme Marina de Maere
Europa
Place des Moulins
T. +33 (0)6 62 76 16 61

MOLDAVIE
M. Giuseppe Boglio
24 boulevard Princesse Charlotte
T. + 377 97 97 86 20

MONGOLIE
Mme Elisabeth Gondeau
13 boulevard Princesse Charlotte
T. +377 93 50 55 23

MONTENEGRO
M. Anthony James Stent-Torriani
27 boulevard Princesse Charlotte
T. +377 97 77 02 87

MOZAMBIQUE
M. Tjard Christoph Becker
3 bd. de Grande-Bretagne
T. +377 97 77 88 83

NEPAL
M. Alexander Moghadam
23 boulevard des Moulins
T. +377 97 77 85 00

NIGER
M. Massimo Michelis
18 rue Princesse Marie de Lorraine
T. +377 93 30 40 50

NORVÈGE
Mme Claire Notari
17 boulevard Albert Ier
T. +377 97 97 09 00

PALAOS (République des)
M. George Victor Malek
6 lacets Saint-Léon
T. +377 93 30 60 90

PANAMA
M. Michel Dotta
5 bis avenue Princesse Alice
T. +377 97 77 50 50

PARAGUAY
M. André Rolfo-Fontana
35 avenue des Papalins
T. +377 93 30 48 18

PAYS-BAS
M. Arie Adrianus van't Hof
3 avenue de la Costa
T. +377 97 70 36 44

PHILIPPINES
M. Stephen Zuellig
Mme Patricia Zobel de Ayala
24 bd. Princesse Charlotte
T. +377 93 30 10 10

PORTUGAL
Mme Bettina Ragazzoni
2 rue de la Lüjerneta
T. +377 97 77 77 00

ROUMANIE
M. Constantin Turchina
74 boulevard d'Italie
T. +377 97 77 32 48

ROYAULE-UNI
DE GRANDE BRETAGNE
ET D'IRLANDE DU NORD
M. Eric Gordon Frank Blair
11 avenue Saint Michel
T. +377 93 50 99 54

RUSSIE (Fédération De)
Mme Ekaterina Semenikhina
2 avenue Saint Laurent
T. +377 97 70 80 65

SAINTE-LUCIE
M. Ali Bennis
4 avenue des Citronniers
T. +377 93 25 79 45

SAINT-MARIN
Mme Marie-Claude
Bidoire-Bunford
6 avenue des Citronniers
T. +377 93 25 14 10

SÉNÉGAL
M. Sylvain Cohen
42bis Boulevard du Jardin Exotique
T. +377 99 99 85 80

SEYCHELLES
M. Michel Chiappori
4 boulevard Rainier III
T. +377 93 30 27 96

SLOVÉNIE
M. Marc Lecourt
4 boulevard des Moulins
T. +377 92 16 58 00

SRI LANKA
M. Antoine William Piccione
Place des Moulins
Le Continental - bloc A
T. +33 (0)6 78 63 57

SUÈDE
Mme Patricia Husson
24 bd. Princesse Charlotte
T. +377 97 97 22 22

SUISSE
M. Urs Minder
2 av. de Grande-Bretagne
T. +377 93 15 58 82

TCHÈQUE (République)
M. François Brych
15 av. de Grande-Bretagne
T. +377 93 50 46 60

THAÏLANDE
Dr Jean-Claude Mourou
2 avenue de La Madone
T. +377 93 30 94 94

TUNISIE
M. Ameur Chiha
6 rue Princesse Florestine
T. +377 97 97 21 34

TURQUIE
M. Ilhami Aygun
7 rue du Gabian
T. +377 99 99 90 90

URUGUAY
Mme Viviane Mustachi
épouse Narizano
27 avenue Princesse Grace
T. +377 93 15 00 26

AMBASSADES DE MONACO À L'ÉTRANGER

ALLEMAGNE - AUTRICHE
POLOGNE
S.E. M. Claude Giordan
Klingelhöferstr. 7, D - 10785 Berlin
T. +49 30 26 39 033
berlin@ambassade-monaco.de

AUSTRALIE - CHINE
S.E. Mme Catherine Fautrier
(non résident)
Ministère d'Etat
Place de la Visitation
T. +377 98 98 48 46
T. +33 (0)6 43 91 75 85
info.monaco.to.australia@gouv.mc
info.monaco.to.china@gouv.mc

BELGIQUE
UNION EUROPÉENNE
S.E. Mme Sophie Thevenoux
17 place Guy d'Arezzo - Boîte 7
1180 Bruxelles
T. +32 2 347 49 87
ambassade.en.belgique@gouv.mc

ESPAGNE
S.E. M. Patrick Van Klaveren
Calle Villanueva, 12
28001 Madrid
T. +34 91 578 20 48
emb.espana@gouv.mc
pvanklaveren@gouv.mc

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE
CANADA
S.E. Mme Maguy Maccario Doyle
3400 International Drive Nw -
Suite 2k-100 - Washington -
DC 20008-3006
T. +1 202 234 1530
embassy@monacodc.org

FRANCE
S.E. M. Claude Cottalorda
22 boulevard Suchet - 75016 Paris
T. +33 (0)1 45 04 74 54
ambassade.en.france@gouv.mc

INDE - JAPON
S.E. M. Patrick Medecin
(non résident)
Ministère d'Etat
Place de la Visitation
T. +377 98 98 20 38
ambassador-to-india@monaco.mc
ambassador-to-japan@gouv.mc

ITALIE - CROATIE - SAINT-MARIN
SLOVÉNIE - ROUMANIE
S.E. M. Robert Fillon
Via Bertoloni, 36 - 00197 Rome
T. +39 06 808 33 61
ambasciata.in.italia@gouv.mc

PORTUGAL
S.E. M. Henri Fissore (non résident)
Ministère d'Etat
Place de la Visitation
T. +377 98 98 80 87
hfissore@yahoo.fr

ROYAUME-UNI
DE GRANDE-BRETAGNE ET
D'IRLANDE DU NORD
ET KAZAKHSTAN
S.E. Mme Evelyne Genta
7, Upper Grosvenor Street
London W1k 2lx
T. +44 207 318 10 81
embassy.uk@gouv.mc

RUSSIE
S.E. Mme Mireille Pettiti
(non résident)
Ministère d'Etat
Place de la Visitation
T. +377 98 98 82 61
mpettiti@gouv.mc
ambassadeur-russie@gouv.mc

SAINT-SIÈGE
ORDRE SOUVERAIN MILITAIRE
HOSPITALIER DE
SAINT-JEAN-DE-JÉRUSALEM,
DE RHODES ET DE MALTE
S.E. M. Jean-Claude Michel
Largo Spinelli, 5 - 00198 Rome
T. +39 06 84 14 357
ambmonacovat@alice.it

SUISSE - LIECHTENSTEIN
S.E. Mlle Carole Lanteri
Gryphenhübeliweg 7
3006 Berne
T. + 41 31 356 28 58
ambassade.en.suisse@gouv.mc
ambassademonaco@bluewin.ch

REPRÉSENTATIONS PERMANENTES

Représentation permanente
auprès du Conseil de l'Europe
S.E. Mme Claudette Gastaud
Résidence de l'Aar
8 rue des Arquebusiers
67000 Strasbourg
T. +33 (0)3 90 22 97 50
rpcde@gouv.mc

Représentation permanente auprès
de l'Organisation des Nations
Unies à New York
S.E. Mme Isabelle Picco
866 United Nations Plaza - Suite
520 - New York - N.Y. 10017
T. +1 212 832 07 21
monaco.un@gmail.com

Représentation permanente
auprès de l'Unesco
S.E. Mme Yvette Lambin-Berti
1 rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
T. +33 (0)1 45 68 34 60 ou 14

Représentation permanente
auprès de l'Ordre de Malte
S.E. M. Jean-Claude Michel
Largo Spinelli, 5 - 00198 Rome
T. +39 06 84 14 357
ambmonacovat@alice.it

PROMENADES & ESCAPADES AUX ALENTOURS DE MONACO

VOIR LES LÉGENDES
DES SITES RÉPERTORIÉS SUR LA CARTE
EN PAGES 38 À 40

A
B
C
D
E
F
G
H
I
J
1
2
3
4
CAP D'AIL
CORNICHE
MOYENNE CORNICHE
BEAUSOLEIL
MONEGHETTI
Monte-Carlo Golf Club
ROQUEBRUNE
LA ROUSSE
St ROMAN
MENTON / A8
JARDIN EXOTIQUE
FONTVIEILLE
STADE LOUIS II
PORT DE FONTVIEILLE
PLACE DU PALAIS
LA CONDAMINE
PORT HERCULE
MONTE-CARLO
LE ROCHER
HÉLIPORT
GARE DE MONACO MONTE-CARLO
ACCES GARE
PLACE SAINTE DEVOTE
PLACE DU CASINO
PLACE DES MOULINS
LARVOTTO
GRIMALDI FORUM
BATEAU BUS
BOULEVARD RAINIER III
BOULEVARD CHARLES III
AVENUE DE FONTVIEILLE
AVENUE ALBERT II
AVENUE DES CASTELANS
AVENUE DES GUELFES
AV. DES GUELFES
AV. DES LOMBARDS
AVENUE DES PAPALINS
QUAI JEAN-CHARLES REY
AVENUE SAINT MARTIN
BOULEVARD DU JARDIN EXOTIQUE
BOULEVARD DE BELGIQUE
AVENUE HECTOR OTTO
BOULEVARD RAINIER III
BOULEVARD DU LARVOTTO
RUE GRIMALDI
RUE PLATI
AVENUE PRINCE PIERRE
RUE SUFFREN REYMOND
RUE PRINCESSE CAROLINE
RUE LOUIS NOTARI
RUE DE MILLO
ALBERT 1ER
AVENUE PRESIDENT J.F. KENNEDY
QUAI DES ETATS-UNIS
AVENUE DU PORT
BOULEVARD ALBERT 1ER
QUAI ANTOINE 1ER
AVENUE DE LA QUARANTAINE
AVENUE DE LA PORTE NEUVE
RUE EMILE-DE-LOTH
RUE CONTE F. GASTALDI
RUE BASSE
RUE PRINCESSE MARIE DE LORRAINE
BOULEVARD DE SUISSE
AVENUE DE LA COSTA
AVENUE PRINCESSE ALICE
AVENUE DE LA MADONE
AVENUE DES CITRONNIERS
AV. DES CITRONNIERS
RUE DES ROSES
AVENUE ST MICHEL
BOULEVARD DE ROQUEVILLE
BOULEVARD PRINCESSE CHARLOTTE
BOULEVARD DES MOULINS
RUE DU PORTIER
GRANDE BRETAGNE
AVENUE PRINCESSE GRACE
BOULEVARD D'ITALIE
AVENUE D'OSTENDE
BOULEVARD LOUIS II
ACCES GARE
TAXI
BS
P
PRINCIPAUTÉ DE MONACO
DIRECTION DU TOURISME
PARKING PUBLIC
MONACO GRAND TOUR ARRÊTS DE BUS
TAXI
ASCENSEUR PUBLIC

DIRECTION DU TOURISME
ET DES CONGRÈS
DE LA PRINCIPAUTÉ
DE MONACO
2A BD DES MOULINS
MONTE-CARLO
98000 MONACO
T +377 92 166 166

BUREAUX
DE REPRÉSENTATION :
Italie, Allemagne
Royaume-Uni, Australie,
U.S.A., Inde, Russie, Brésil,
Asie du Sud-Est,
Japon, Chine.

monaco.
visitmonaco.com

facebook.com/visitmonaco

twitter.com/monaco.tourisme
twitter.com/monaco.tourism

RADIOMONACO
95.4 FM radio-monaco.com

43 000 - FR 10 000 - 2015
Réalisation : Imagenko, www.imagenko-monaco.com - Direction artistique : Eric Cornillet - Crédit photos : Archives du Palais Princier : G. Luci, G Moufflet - Centre de Presse de Monaco - Conseil National - O.N.U. Héli Air Monaco - Collection Musée Océanographique de Monaco - Direction du Tourisme et des Congrès de Monaco Monte Carlo SBM : Jean-Jacques L'Héritier, Ralph Hutchings - Shutterstock
Droits réservés. Impression : Multiprint, Monaco.